

---

## AVIS de MARCHÉ

---

### Projet DEFFI-TL

**2023-01-AFT**

L'**AFT Transport & Logistique**, créé il y a 65 ans grâce à la lucidité des fédérations du transport, est un organisme unique car hyperspécialisé dans le développement et la promotion de l'emploi dans le transport et la logistique. La mission de l'AFT est d'inventer et de mettre gracieusement à disposition de tous les acteurs concernés des solutions originales, innovantes et directement opérationnelles au service de l'emploi : Création et mise en place d'outils RH pour les entreprises, veilles et prospective pour aider la réactivité des pouvoirs publics et l'agilité du secteur, évolution de la pédagogie, mise à disposition de véhicules-écoles, soutiens financiers substantiels des candidats pour leur formation, valorisation des métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion.

**AFT Transport & Logistique** envisage d'attribuer un marché de services pour le développement de 3 lots liés au développement de scénarios pédagogiques en réalité augmentée, dans les contextes professionnels du transport routier et des opérations logistiques.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu en contactant notre point focal via les coordonnées :

M. Frédéric Barennes

Directeur adjoint du département de l'Ingénierie et la Pédagogie

Tel. : +33 6 25 81 50 12

[Frederic.barennes@aft-dev.com](mailto:Frederic.barennes@aft-dev.com)

Ou à l'adresse suivante :

AFT Transport & Logistique

82 rue Cardinet, 75017 Paris

**AFT Transport & Logistique** ne sera en aucun cas contraint de sélectionner une offre spécifique qui serait soumise à cet appel d'offres si des éléments techniques, financiers ou méthodologique ne convenait pas à ses attentes pour ce projet. **AFT Transport & Logistique** se réserve également le droit d'accepter entièrement ou partiellement une réponse à l'appel d'offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 10 mars 2023, 17 heures GMT Paris. Les offres peuvent être envoyées par voie électronique et/ou sous enveloppe scellée selon les indications du cahier des charges qui sera fourni.